

Rapport annuel 2019 de l'A*dS

1. Membres

À la fin de 2019, l'A*dS comptait 1014 membres (773 de Suisse alémanique, 195 de Suisse romande, 35 de Suisse italienne et 11 de langue romanche ; 5 % environ d'entre eux pratiquent une « 5^e langue nationale »). En 2019, 28 nouveaux membres ont été admis et 29 ont démissionné. Onze membres sont décédés : Bernard Dutoit (4.1.), Werner Bucher (15.1.), Felix Mettler (6.2.), Robert Tobler (28.3.), Dieter Forte (22.4.), Gaby Zryd Sauthier (4.5.), Jutta Motz (17.5.), Anita Hansemann (28.6.), Markus Ramseier (28.7.), Jean-Samuel Curtet (29.8.) et Rea Brändle (2.9.).

2. Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale de l'A*dS s'est tenue le 30 mai 2019 à Soleure. Les principaux points à l'ordre du jour ont été la révision du droit d'auteur, l'objectif d'une meilleure rétribution des autrices et des auteurs ainsi que le plurilinguisme. Les membres ont adopté en outre l'instauration d'un Fonds de solidarité A*dS en lieu et place des prestations accordées jusqu'ici : compléments d'honoraires pour lectures publiques, pour livres et pour contributions à des revues littéraires ainsi que bourses de formation continue, pour une phase test de trois ans. Une résolution a été adoptée au sujet de la Grève nationale des femmes du 14 juin. Nicolas Couchepin a été élu à la présidence, où il succède à Jacqueline Aerne, et Etrit Hasler à la vice-présidence. Deux nouveaux membres ont été élus au comité en les personnes de Katja Alves et Elena Spoerl-Vögtli. Annette Hug a été réélue pour un second mandat de trois ans et la secrétaire générale, Nicole Pfister Fetz, pour un nouveau mandat de six ans. Enfin, l'A*dS a remis la « Plume de paon » à l'association Sofalesungen/Lectures Canap' et la « Plume de plomb » à la Schweizer Literaturgesellschaft.

3. Comité

Le comité a tenu six séances durant l'année sous revue, dont une séance stratégique s'étendant sur deux jours. Il s'est occupé de nombreuses questions touchant notamment la politique culturelle et la politique de la littérature, le droit d'auteur, les instruments de promotion de la littérature ou la politique en matière de médias. Il a de nouveau eu de nombreux entretiens avec divers représentants de l'administration fédérale et du Parlement, mais aussi avec des représentant·e·s des cantons et différents médias. Enfin, il a défini les priorités pour la dix-huitième année de l'association.

4. Secrétariat

Le secrétariat de l'A*dS est, autant que possible, resté ouvert cinq jours par semaine ; il a répondu à de nombreuses questions posées tant par des écrivain·e·s (membres ou non de l'association) que par des organisateurs de manifestations, des journalistes ou des chercheurs, publics ou privés, suisses ou étrangers. Les membres ont reçu, par courriers séparés, des informations ciblées, des documents internes ainsi que des invitations. L'étroite et bonne collaboration avec les trois organisations qui ont leur siège au secrétariat de l'A*dS : Suisseculture Sociale, LittératureSuisse et Fondation Studer/Ganz, s'est poursuivie. Durant l'exercice 2019, la composition du secrétariat a été la suivante : Nicole Pfister Fetz (secrétaire générale, 70 %), Patricia Büttiker (50 %), Marlise Gachot (60 %), Elena Spoerl-Vögtli (Antenna italiana, 15 %, jusqu'au 30 juin), Pietro Giovannoli (Antenna italiana, 15 %, depuis le 1^{er} juillet), Thomas Fla-haut (Antenne romande, 15 %), Brigitte Zimmermann (secrétaire centrale de Suisseculture Sociale, 10 %, jusqu'au 30 mars), Etrit Hasler (secrétaire central de Suisseculture Sociale, 10 %, depuis le 1^{er} avril).

5. Thèmes et projets 2019

En plus des affaires courantes et de l'organisation de l'Assemblée générale ordinaire, le comité, ses groupes de travail et le secrétariat se sont notamment occupés, en 2019, des projets et thèmes suivants :

5.1. Politique culturelle et politique nationale en matière de littérature

En 2019, la phase finale de la révision du droit d'auteur a occupé intensivement l'A*dS, car il importait d'écarter la menace d'une suppression de la rémunération pour la location de livres. Grâce à l'intense lobbying mené à tous les niveaux (comité, membres, secrétariat), l'A*dS a pu fêter notamment sur ce point une victoire politique. Le droit d'auteur révisé est entré en vigueur à l'échéance du délai référendaire (16 janvier 2020).

La rédaction de la prise de position de l'A*dS sur le projet de Message concernant l'encouragement de la culture pour la période de 2021 à 2024 (message culture), que l'association a remise le 13 septembre à l'Office fédéral de la culture (OFC), a constitué une autre priorité.

Au chapitre de la politique en matière de médias, ce sont surtout, durant le deuxième semestre, les profonds changements dans la programmation de la chaîne Espace 2 – lesquels ont abouti à des coupes drastiques dans les émissions littéraires – qui ont occupé l'A*dS. D'une part, l'association a protesté directement auprès de la RTS ; d'autre part, différents entretiens ont eu lieu avec des autrices et auteurs et des représentant·e·s de diverses organisations régionales. Il en est résulté une rencontre, organisée par l'A*dS, entre la RTS et de nombreuses organisations romandes très préoccupées, qui s'est tenue début 2020.

Enfin, l'A*dS a remis sa prise de position concernant le Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024. En effet, celui-ci touche aussi les intérêts de l'A*dS et de ses membres, car de nombreux écrivain·e·s et traducteurs et traductrices littéraires ont à faire avec la coopération internationale dans le contexte de leurs projets et apparitions à l'étranger.

5.2. Politiques culturelles cantonales, communales et municipales

Étant donné qu'en Suisse, l'encouragement de la littérature se fait principalement au niveau des cantons, des communes et des villes, les rencontres d'échange avec leurs représentants respectifs sont particulièrement importantes. Elles permettent d'exposer directement les aspects de l'encouragement de la littérature qui sont essentiels du point de vue des auteurs, autrices, traductrices et traducteurs. En 2019, le comité a élaboré un document de base récapitulatif des principaux thèmes à traiter lors de ces rencontres. Par ailleurs, des membres du comité ou la secrétaire générale ont rencontré des représentant·e·s des cantons de Berne, de Fribourg et de Zoug ainsi que de la Ville de Zurich. À ce jour, plusieurs villes et cantons ont intégré dans leurs prix d'encouragement des contributions à la prévoyance sociale, résultat entre autres de ces entretiens et d'entretiens antérieurs. Enfin, l'A*dS a appuyé par une lettre de soutien les efforts entrepris pour mettre sur pied une Maison de la littérature également dans le canton de Saint-Gall.

5.3. Conditions de base pratiques pour les autrices et les auteurs, les traductrices et les traducteurs

En 2019 aussi, l'A*dS a concentré ses efforts en vue d'une meilleure rémunération du travail littéraire, surtout en Suisse romande, où la question de la rétribution des autrices et auteurs invités au festival morgien « Le livre sur les quais » n'est toutefois toujours pas résolue. La Table ronde annuelle des auteurs en résidence a aussi offert l'occasion de discuter avec différents prestataires des conditions de base optimales pour les autrices et auteurs invités pour des séjours-ateliers.

Enfin, comme précédemment, l'association s'est préoccupée d'échanges et de formation continue touchant les conditions pratiques faites aux auteurs et autrices, traducteurs et traductrices. C'est ainsi qu'ont de nouveau été proposés, entre autres, le séminaire « Être auteur/e –

implications concrètes et statut professionnel » à l'Institut littéraire suisse de Bienne, le Forum soleurois des autrices et auteurs, traductrices et traducteurs ainsi que le Symposium suisse des traductrices et traducteurs littéraires. En outre, la présidente, d'autres membres du comité et la secrétaire générale ont présenté l'A*dS et ses principaux thèmes à diverses occasions, notamment lors de l'atelier « Traversadas literaras » organisé par le Collège de traducteurs Looren et la Lia Rumantscha, ou lors d'une rencontre du programme de formation continue « De l'écriture à la programmation », projet de la Fondation pour l'Écrit du Salon du livre de Genève.

5.4. Conseils juridiques et pour d'autres questions

Le recours aux conseils d'une avocate s'est avéré nécessaire dans 41 cas. En outre, la secrétaire générale et les collaboratrices du secrétariat, de même que la présidente, le vice-président et, ponctuellement, d'autres membres du comité ainsi que les deux antennes latines, parfois avec le soutien d'autres spécialistes, ont répondu à plus de 1300 questions et demandes de membres et de non-membres. Ils ont donné leur avis sur des projets de contrat, aidé à résoudre des problèmes juridiques et fourni des conseils en matière de sécurité sociale, de recherche d'un éditeur, d'encouragement de la littérature ou sur d'autres questions concernant l'écriture littéraire.

5.5. Projets de l'A*dS (en coopération avec d'autres organisations)

À la suite d'un échange entre la secrétaire générale de l'A*dS, le groupe d'autrices RAUF et la Grève nationale des femmes, l'idée est née d'organiser un symposium sur la place des femmes dans le milieu littéraire. Intitulé « F I L – Frauen im Literaturbetrieb » et organisé par l'A*dS en collaboration avec RAUF, celui-ci aurait dû se dérouler à Berne début mai 2020, mais il a été renvoyé à 2021 en raison de la crise sanitaire. Un travail intensif a néanmoins déjà été mené en 2019 pour sa programmation et son financement.

Le 30 mars 2019, après plusieurs années de préparatifs, la Casa della letteratura per la Svizzera italiana a été inaugurée à Lugano en présence de plus de 140 personnes. Ce projet avait été lancé par l'A*dS, qui continue de le soutenir activement. Au cours des neuf mois qui ont suivi, la Casa della letteratura a organisé elle-même dix manifestations littéraires et en a accueilli dix autres. En collaboration avec l'association « Carl Spitteler – 100 Jahre Literaturnobelpreis », l'A*dS a donné le coup d'envoi de la tournée officielle de lectures à l'occasion des 100 ans de la remise de la plus haute distinction littéraire à l'écrivain suisse.

De son côté, l'Antenne romande a organisé son traditionnel pique-nique estival pour renforcer les échanges entre membres romands.

En 2019, comme les années précédentes, l'AdS proposait un lieu d'écriture à Paris. Cet appartement a été occupé presque toute l'année. Cinq membres de l'A*dS ont pu travailler à leurs textes en toute tranquillité pendant un mois chacun ; onze autres ont profité de la possibilité de louer l'appartement pour une plus courte période le reste du temps. En outre, la lauréate du Prix Lilly Ronchetti 2017 y a séjourné un mois. Trois membres ont bénéficié pour leur séjour d'une réduction de loyer de 40 %. De plus, par son site Internet et par le secrétariat, l'A*dS a aidé ses membres à trouver d'autres lieux d'écriture. Enfin, dans le cadre de l'échange avec la Maison de la littérature indépendante de Basse-Autriche, Simone Lappert a pu passer le mois de mai à Krems, et l'écrivaine autrichienne Lydia Mischkulnig, le mois de septembre à la Villa Sträuli à Winterthour.

5.6. Présence publique de l'A*dS

Au cours de l'exercice sous revue, l'A*dS a été présente avec des projets à diverses manifestations littéraires, par exemple aux Journées littéraires de Soleure ; elle a présenté des exposés lors de différents séminaires et rencontres de formation continue, et a participé à des

discussions publiques sur des thèmes de politique culturelle, notamment à la Foire du livre de Francfort.

Le traditionnel apéritif de Noël de l'A*dS a eu lieu le 11 décembre à Saint-Gall. À cette occasion, le sixième Prix Lilly Ronchetti a été remis à Beate Rothmaier.

5.7. Moyens de communication de l'A*dS

Deux numéros imprimés du bulletin d'information de l'association ont paru en 2019. L'A*dS a en outre informé régulièrement ses membres par courriel et, au besoin, par courrier postal. Son site Internet (www.a-d-s.ch) constitue pour elle un instrument de communication important. Il fournit aux membres et aux autres personnes intéressées une vue d'ensemble des prestations de l'A*dS et des informations utiles, ainsi que des actualités sur la littérature et l'écriture. Régulièrement mis à jour, le site, trilingue, est très fréquenté. En 2019, un changement technique indispensable a dû être apporté au système en arrière-plan. On en a profité pour remanier légèrement la présentation graphique, tout en rendant le site adaptatif. Le site ainsi remis à neuf a été mis en ligne début février 2020.

Par ailleurs, de nouveaux auteurs et autrices ont été inscrits en 2019 dans le répertoire en ligne de l'A*dS, dont les notices sont régulièrement actualisées. Ce répertoire ayant néanmoins pris quelques rides, il a été remanié au cours de l'exercice sous revue, tant sous l'angle technique que sous celui du contenu, grâce à des fonds de tiers, et de nouvelles fonctions y ont été intégrées. La mise à neuf du répertoire s'est achevée au début du printemps 2020.

6. Collaboration avec d'autres organisations

6.1. LittératureSuisse

L'association LittératureSuisse, dont sont membres les principales organisations suisses du domaine de la littérature, a son siège auprès de l'A*dS ; elle a pour présidente la secrétaire générale de l'A*dS, le secrétariat de l'A*dS en assure l'administration et la comptabilité, et Beat Mazenauer, membre de l'A*dS, en est le secrétaire général. En 2019, d'autres œuvres ont été incluses dans la documentation sur les littératures suisses et de nombreux liens avec le domaine du théâtre ont été intégrés.

6.2. Fondation Studer/Ganz

La Fondation Studer/Ganz a elle aussi son siège auprès de l'A*dS. Son secrétariat est assuré par la secrétaire générale de l'A*dS. En 2019, le Prix/Atelier Studer/Ganz a été décerné pour la septième fois en Suisse romande. Il consistait en la participation, d'une part, à un atelier d'écriture de six jours et, d'autre part, à une lecture publique au Théâtre 2.21 à Lausanne. Sur les 85 candidatures présentées (plus nombreuses que jamais), le jury a retenu les six autrices et auteurs suivants : Caroline Despont, Numa Francillon, Jean-Marc Huguenin, David Janelas, Alice Kübler et Lucie Schaeren.

Quant au Premio Studer/Ganz, il devait être décerné pour la troisième fois en Suisse italienne. Le jury, composé de cinq membres, n'a toutefois pu s'accorder sur aucun des 17 manuscrits présentés et a décidé en conséquence de ne pas attribuer de prix en 2019.

6.3. Suisseculture Sociale

Jusqu'à fin 2019, le secrétariat de Suisseculture Sociale avait place dans les locaux de l'A*dS. L'association a organisé une formation continue sur des questions de sécurité sociale à l'intention des directions et des collaboratrices et collaborateurs des associations culturelles. Grâce notamment au soutien de quelques sociétés de gestion des droits d'auteur, Suisseculture Sociale a pu continuer en 2019 de conseiller et de soutenir financièrement des artistes en difficulté.

6.4. Suisseculture

Les principales questions traitées en 2019 dans le cadre de la collaboration avec Suisseculture ont été la révision partielle de la loi sur le droit d'auteur, le message culture 2021-2024 et la sécurité sociale des artistes. De plus, l'organisation faîtière des associations professionnelles des acteurs culturels a fêté ses 30 ans d'existence par trois manifestations sous forme de tables rondes. La secrétaire générale de l'A*dS est active au sein du comité de Suisseculture. Lors des deux Conférences des présidences et des directions, les discussions ont porté principalement sur le message culture 2021-2024 et sur la situation de la Suisse par rapport à l'UE dans le domaine de la culture.

6.5. Autres organisations, groupes de travail et délégations

Les membres du comité ont représenté l'association à diverses séances, réunions et manifestations culturelles, et se sont engagés personnellement dans divers domaines de la politique culturelle.

Des membres de l'A*dS, des membres du comité ainsi que la secrétaire générale ont été actifs au sein de diverses organisations et institutions importantes pour défendre les intérêts culturels, professionnels, littéraires, économiques et sociaux des autrices et des auteurs aux niveaux national et international :

- > Art+politique : Adi Blum, Donat Blum, Heike Fiedler, Guy Krneta, Ruth Schweikert, Marina Skalova et Sylvain Thévoz
- > Casa della letteratura per la Svizzera italiana : Jacqueline Aerne, Fabiano Alborghetti, Elena Spoerl-Vögtli et Nicole Pfister Fetz (comité), Nicolas Couchepin, Fabio Pusterla et Anna Ruchat (commission de programmation)
- > Centre PEN suisse romand : Bruno Mercier
- > Centro PEN della Svizzera italiana e retoromanca : Gilberto Isella et Vincenzo Todisco
- > ch-intercultur : Jacqueline Aerne (jusqu'à fin mai), Nicolas Couchepin (depuis juin) et Francesco Micieli
- > Coalition pour la diversité culturelle : Etrit Hasler
- > Commission de programmation aller-retour : Camille Luscher
- > Commission de publication de la collection ch : Yari Bernasconi
- > Conseil Européen des Associations de Traducteurs Littéraires (CEATL) : Camille Luscher
- > Deutschschweizer PEN Zentrum : Cem Akgül, Adi Blum et Sabine Haupt
- > European Writers' Council (EWC) : Nicole Pfister Fetz
- > Fondation C.F. Ramuz : Marius Daniel Popescu
- > Fondation de prévoyance de ProLitteris : Yari Bernasconi, Rolf Niederhauser, Anne Pitteloud, Werner Rohner, Theres Roth-Hunkeler et Raphael Urweider
- > Fondation Schiller Suisse : Yari Bernasconi, Nicolas Couchepin, Pietro De Marchi et Elisabeth Jobin
- > Fondation Studer/Ganz : Jacqueline Aerne, Ruth Gantert, Annette Hug (depuis novembre), Nicole Pfister Fetz et Patricia Büttiker
- > Journées littéraires de Soleure : Ruth Gantert et Rolf Niederhauser (comité), Gabrielle Alioth, Katja Alves, Odile Cornuz, Pablo Haller, Matto Kämpf, Gianna Molinari et Florian Vetsch (commission de programmation)
- > LittératureSuisse : Ruth Gantert, Beat Mazenauer, Nicole Pfister Fetz et Marlise Gachot
- > MIMSuisse : Adi Blum, Etrit Hasler, Beat Mazenauer et Nicole Pfister Fetz
- > ProLitteris : Claude Darbellay, Stefan Keller, Nicole Pfister Fetz et Hans Suter
- > Rat für deutsche Rechtschreibung : Franco Supino

- > Rencontres de Bienne : Sabine Haupt, Alexandre Lecoultré, Camille Luscher et Roger Monnerat
- > Société suisse des auteurs (SSA) : Antoine Jaccoud
- > Suisseculture Sociale : Nicole Pfister Fetz, Brigitte Zimmermann (jusqu'en mars) et Etrit Hasler (depuis avril)
- > Suisseculture : Nicole Pfister Fetz
- > Swiss ITI : Ursula Werdenberg

6.6. Coopération internationale

Aucune représentation de l'A*dS n'a pu participer en 2019 aux assemblées annuelles de l'European Writers' Council (EWC), la Fédération des associations européennes d'écrivains, et du Conseil Européen des Associations de Traducteurs Littéraires (CEATL). Les contacts avec les collègues de ces organisations ont néanmoins été maintenus afin de garantir les échanges sur la situation au niveau européen. En outre, à l'occasion de la Foire du livre de Francfort, le vice-président et la secrétaire générale de l'A*dS ont rencontré diverses représentantes et représentants des associations allemandes, autrichiennes et norvégiennes.

7. **Finances**

Avec 684 085,48 francs de recettes et 683 973,03 francs de dépenses, les comptes 2019 se clôturent sur un très léger bénéfice de 112,45 francs. L'A*dS a dû payer en 2019 une facture d'impôt extraordinaire (unique) de 25 970,20 francs pour l'exercice 2017. Une réserve avait déjà été constituée en 2018 à cette fin.

Sur demande motivée, le comité peut accorder aux membres une réduction ou une exemption de cotisation. En 2019, une réduction a été accordée à dix membres et sept autres ont bénéficié d'une exemption.

Les compléments d'honoraires pour lectures publiques, pour livres et pour contributions à des revues littéraires ainsi que les bourses de formation continue ont atteint 90 103 francs au total en 2019 ; 94 membres de toutes les régions linguistiques ont profité de ces subsides de l'A*dS. Ces prestations étaient accordées en 2019 pour la dernière fois ; le Fonds de solidarité de l'A*dS leur succède à partir de 2020.

Nicolas Couchepin, président
Nicole Pfister Fetz, secrétaire générale

Zurich, août 2020